

Une lettre inédite du Doyen Bridel

Autor(en): **Bridel, Doyen**

Objektyp: **SourceText**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **4 (1896)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

On ne saurait mieux parler, et pourtant les faits nous prouvent que rien n'est durable comme l'erreur en économie politique et que les fautes commises ne se corrigent guère.

En résumé, si M. Simond n'est pas un grand écrivain, et la pauvreté de son style en est la preuve ; s'il ne fut pas un savant naturaliste, comme l'absence en lui de tout don d'observation le démontre, son ouvrage témoigne une véritable intelligence des conditions indispensables au développement et à la prospérité des Etats, et n'aurions-nous retenu de lui que ces quelques saines notions, que nous ne croirions pas avoir perdu notre temps en lisant son ouvrage.

H. JACCARD.

UNE LETTRE INÉDITE DU DOYEN BRIDEL

MONSIEUR,

Recevez l'expression de ma reconnaissance pour les ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer et la lettre flatteuse qui les accompagne. Si ma correspondance peut être utile à vos travaux littéraires, elle est fort à votre service et je répondrai de mon mieux aux diverses questions que vous m'adresserez. Mais, Monsieur ! quoique je sache le Dialecte *Romand* usité dans la contrée que j'habite, je n'en ai pas fait une étude approfondie et mes recherches dans ce genre n'ont abouti qu'à me prouver que ce Dialecte, antérieur chez nous à la langue Française, est composé de mots d'origine latine (c'est le plus grand nombre) et de mots d'origine celtique — sans parler d'une centaine de mots dérivés manifestement du grec. J'ai même fait un glossaire de ce patois ou dialecte Romand de plus de 3000 mots avec leur étymologie, mais je n'ai pas eu encore le temps de le compléter.

Je me suis longtemps trompé en cherchant à nos mots patois des étymologies celtiques, à la manière de feu *M. de Cambri*, avec lequel j'ai eu de longs entretiens à ce sujet. Maintenant j'avoue de bonne foi (et c'est Monsieur ! la lecture de votre grammaire qui a

achevé ma conversion) que pour un mot de famille celtique dans notre *Romand*, j'en trouve cinq de familles latines, et je préfère la vérité au système de nos celtes modernes, dont je suis revenu, après en avoir été infatué pendant quelques années. D'ailleurs notre Suisse romande tire son nom des Romains; nombre de ses villages ont des noms latins; elle possède à elle seule les trois quarts au moins des monuments Romains qui existent dans le territoire helvétique. Tout annonce donc que les Romains y avaient introduit leur langue, et qu'en s'altérant à travers les siècles elle est devenue notre patois actuel.

Je devrais vous parler, Monsieur! des ouvrages que je tiens de votre bonté, mais je ne serais que l'écho des journaux qui leur rendent justice; mon mince suffrage ne serait d'aucun poids; un homme obscur tel que moi fait nombre sans doute, mais il ne compte pas: ce qui ne m'a pas empêché de lire et relire avec autant d'attention que d'intérêt ce que vous dites de la formation de notre langue actuelle et de son passage de la *latine* à la *française* par la *Romane*. Rien de plus clair et de mieux lié que vos raisonnements et les conséquences palpables qui en résultent. Je vous ai précédemment admiré comme poète, recevez maintenant, Monsieur! le même hommage comme grammairien et grammairien philosophe.

Vous n'ignorez pas, Monsieur! que les *Vaudois* qui habitent les vallées du Piémont ne doivent point être confondus avec les *Vaudois* qui habitent les bords du Léman; ce sont deux peuplades très distinctes, dont les dialectes, quoique fort différents, ont la même source; vous connaissez la *noble leçon* des premiers antérieure à l'an 1100 et qui a été plusieurs fois imprimée. Je n'ai vu rien d'autre dans ce dialecte ultramontain.

Nous avons encore dans une partie du canton des Grisons un dialecte de la même famille, que parle une peuplade d'environ 36,000 personnes; il est connu dans les vallées que l'*Inn* traverse depuis sa source (Engadine) sous le nom de *Romanch* ou *Romansch* et il s'appelle *Ladino* dans les hautes vallées situées près des sources du Rhin: le culte divin se fait dans ces deux idiômes qui ont chacun leurs bibles, leurs liturgies, leurs cantiques, leurs chroniques, etc. Je comprends aisément le *Romanch*, mais non pas le *ladino* plus dur et plus mêlé de mots allemands. L'isolement des communes qui parlent ce dialecte n'a pas peu contribué à le conserver dans ce coin des hautes Alpes d'où il n'a pas même pénétré dans les vallées limitrophes du Tirol où l'on ne connaît que l'allemand.

Si vous ne connaissiez pas, Monsieur (ce qui n'est nullement

probable) les titres des principaux ouvrages imprimés en *Romansch* et en *Ladino*, vous les trouverez dans la LXVI^e lettre du voyage en Suisse et dans les Grisons de *W. Coxe*.

Notre Romand se parle dans le bas Valais, dans les cantons de Genève, de Vaud, de Neuchâtel, de Fribourg et dans la partie de l'évêché de Basle réunie récemment au canton de Berne : par les vallées du Jura il s'étend jusqu'*aux Vosges* ; comme je l'ai vu, Monsieur ! par un petit *idioticum linguæ romanæ Barbaræ vulgo patois quæ in Alsatia viget* — dans Schæpflin, *Alsatia illustrata* T. I, p. 97. Il paraît même se rapprocher du *Vallon* que parlent les paysans d'une partie de la Flandre.

M. de Goupil, Flamand très instruit, me demanda il y a quelques années, une petite histoire écrite dans notre patois et devant moi il la traduisit aisément en Français, à l'aide du *Vallon* ; il n'y eut que deux mots qu'il ne comprit pas *thilo s. m. rucher* — *einnortschi v* : ensorceler.

Des villes de la Suisse romande il n'y a plus que *Fribourg* où le patois fleurisse encore, il y est très doux et très élégant surtout dans la bouche des femmes ; dans les autres cantons ce ne sont guères que les paysans qui le parlent plus ou moins grossièrement ; il diffère d'un village à l'autre, à plus forte raison d'un canton à l'autre, mais le fond en est le même et on s'entend aisément d'un lieu à l'autre. Je trouve que celui de nos vallées alpestres de l'ancien comté de Gruyère est le plus rapproché de sa source ; aussi ils l'appellent le *Reman* ; dans les plaines inférieures il porte le nom de *Kouetzo* et est sensiblement plus dur et plus guttural.

Peu de gens parmi nous, Monsieur ! se sont occupés du Romand. Nous avons un petit nombre de pièces patoises imprimées ; encore sont-elles modernes, ce sont des histoires populaires, des coq-à-l'âne, des chansons dont la plus connue est le *Ranz des vaches*. Je ne sache pas qu'il reste aucun monument écrit de l'idiôme du pays de Vaud avant l'an 1200. La bibliothèque de l'Académie de Lausanne ne possède rien en ce genre : on est occupé à mettre en ordre les archives du canton, sitôt ce travail fini je prierai qu'on fasse des recherches sur les documents relatifs à vos travaux qui pourraient s'y trouver, les plus anciens que je connaisse sont des chartres, des testaments, des lettres qui ne remontent pas au delà de 1250 et qui par conséquent Monsieur ! sont trop modernes pour être utile à votre plan. Les cartulaires de nos anciennes abbayes sont détruits ou dispersés, ce qui en restait a été brûlé par nos paysans, quand ils prirent les armes il y a quelques années pour anéantir de force tous les titres relatifs aux droits féodaux.

Nous avons une *Société* pour l'avancement de l'*histoire de la Suisse dans le moyen-âge*. J'écrirai à son président pour lui demander s'il n'a rien dans ses archives et dans ses propres collections qui sont très riches, de relatif à la langue Romane, et j'aurai soin, Monsieur! si nous découvrons quelque chose de vous en procurer une copie.

J'attendrai avec impatience les communications que vous voudrez bien me faire et je présume que pour y mettre de l'ordre la meilleure méthode est de m'adresser des questions comme j'ai eu l'honneur de vous le dire au commencement de ma lettre; je ferai mes efforts pour y répondre de suite.

Quelle estime fait-on du *dictionnaire du vieux langage français ou de la langue Romane*, Paris 1767 et 1768, 2 vol. Il m'a paru très bon à consulter et j'y ai retrouvé beaucoup des mots et des locutions de notre patois qui n'est pas si éloigné du provençal qu'on pourrait le croire. J'en puis dire autant du *Dictionnaire Roman vallon, celtique et tudesque*, 4^{to} Bouillon, 1777.

Mais j'abuse de votre patience, Monsieur, et vous en aurez besoin pour lire cette longue et peut-être insignifiante lettre. Daignez agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée et de mon dévouement sincère.

Ph. BRIDEL, Dn.

Montreux près Vevey, canton de Vaud,

XXX Juin 1817.

(Communiqué par M. de Charrière de Sévery. Quelqu'un de nos lecteurs saura peut-être trouver le nom du destinataire).

QUELQUES MOTS SUR LA BARONNE D'OLCAH

Monsieur le Directeur,

Vous demandez, dans le dernier numéro de la *Revue historique vaudoise*, quelques renseignements sur Mme la baronne d'Olcah, qui est considérée comme la fondatrice de la paroisse catholique actuelle de Lausanne.

Ni les documents qu'a publiés il y a deux ans le R. P. Berthier, de l'Université de Fribourg, ni ceux encore inédits que je possède ne me permettent de répondre d'une façon absolument satisfaisante à vos questions. Mais peut-être les quelques renseignements qui suivent vous paraîtront d'un certain intérêt.

Madame la baronne d'Olcah vint à Lausanne aux premiers jours qui suivirent la Révolution française. Elle arriva dans notre ville le 24 mai 1792, ainsi qu'en témoigne le *rolle des émigrés* conservé